

ITALIE

Structure participant	Coordinateur.ice pédagogique	Date de rédaction
Université de la Basilicate	Marika Calenda	Novembre 2022
	Emilia Surmonte	Mars 2023

Les effectifs d'élèves allophones

A l'échelle du territoire national	<p>La part de population étrangère au 1er janvier 2022 (source de données : ISTAT)</p> <p>Total : 5 030 716/58 983 000 population globale totale</p> <p>Les étrangers résidant en Italie au 1er janvier 2022 sont au nombre de 5 030 716 et représentent 8,5 % de la population résidente. La communauté étrangère la plus importante est celle de la Roumanie, avec 21,5 % de tous les étrangers présents sur le territoire, suivie du Maroc (8,4 %) et de l'Albanie (8,3 %).</p> <p>Les autres principaux pays d'origine : Chine, Ukraine, Inde, Bangladesh, Philippines, Egypte, Pakistan, Nigeria, Moldavie, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie.</p> <p>Les étudiants de nationalité non italienne au 29 juillet 2022 sont au nombre de 865 388 (dont 577 071 sont nés en Italie) et représentent 11,5 % du nombre total d'étudiants Les élèves de nationalité italienne au 29 juillet 2022 sont au nombre de 7 497 903. Nombre d'élèves italiens par rapport au nombre d'élèves étrangers : 8,7 (source : MIUR- Ministère de l'Éducation Nationale).</p> <p>Le nombre d'élèves arrivant d'autres pays dans le cadre du regroupement familial est en constante diminution depuis quelques années. Il s'agit principalement de préadolescents et d'adolescents qui se retrouvent dans une situation non italophone à l'école secondaire. Pour l'année scolaire 2019/20, ils étaient près de 23 000, soit 2,6 % du nombre total d'élèves issus de l'immigration (source : Alunni con cittadinanza non italiana, MIUR, 2021)</p> <p>La répartition territoriale indique qu'en termes numériques, les étudiants nouvellement arrivés sont plus présents dans certaines régions du centre-nord, telles que la Lombardie (5 713), l'Émilie-Romagne (3 025), la Toscane (2 411) et le Latium (1 928). Toutefois, si l'on examine leur incidence sur le nombre total d'étrangers, les valeurs les plus élevées de l'indice sont enregistrées en Sicile (6,1%), en Sardaigne (5,7%), dans le Val d'Aoste (5,0%), en Campanie (4,9%), dans les Pouilles (4,5%) et en Basilicate (4,3%). Dans ces régions, il est également évident que la présence d'étudiants primo-arrivants est relativement plus élevée dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur. Un fait qui</p>
------------------------------------	---

	peut s'expliquer par la forte présence dans ce groupe d'étudiants récemment immigrés et de mineurs non accompagnés qui sont pour la plupart arrivés par la mer et sont donc répartis dans les zones proches de la côte.
A l'échelle de la région participant au projet ALTA	<p>Dans la région de la Basilicate, les élèves de nationalité italienne au 29 juillet 2022 sont au nombre de 72 440. Les élèves de nationalité non italienne sont au nombre de 3 117 (dont 1 358 sont nés en Italie).</p> <p>Ce chiffre se découpe comme le suivant : 579 sont inscrits à l'école maternelle (18,6%), 982 à l'école primaire (31,5%), 578 à l'école secondaire inférieure (18,6%) et 976 à l'école secondaire supérieure (31,3%).</p> <p>En ce qui concerne l'origine, la tendance nationale se confirme : les nationalités les plus représentées dans la région sont la roumaine, l'albanaise, la marocaine, la chinoise et l'indienne. Les élèves de nationalité autre qu'italienne représentent 4,3% du nombre total d'élèves. Élèves italiens sur élèves étrangers : 23,2 (source : MIUR).</p>
NOTES	Sont considérés comme allophones, les élèves pour qui l'italien n'est pas une langue première ou dominante, peu importe la nationalité de l'élève.

Les dispositifs de scolarisation des élèves allophones

A l'échelle du territoire national	<p>L'école italienne est chargée par les lignes directrices du MIUR et les circulaires ministérielles de développer des cours de formation spécifiques et des ateliers L2 en accord avec le territoire, en intégrant l'action d'enseignement avec des interventions d'experts à l'intérieur de l'école, tels que des enseignants formés à la glottodidactique, ou à l'extérieur de l'école, des médiateurs et des facilitateurs de langue. L'école a pour mission de concevoir des parcours axés sur les trois principales compétences qui sous-tendent la maîtrise de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La compétence pragmatique (comprendre et reconnaître les règles de comportement qui régissent les interactions quotidiennes dans différents contextes) ; – la compétence linguistique (promouvoir le développement de la langue pour la communication quotidienne) ; et – la compétence métalinguistique (développer une connaissance explicite de la langue seconde et des compétences d'étude, qui garantiront l'accès aux contenus disciplinaires). <p>Les orientations, directives et circulaires ministérielles confirment essentiellement la nécessité d'améliorer ces trois domaines de compétence. Les actions déjà prévues par la réglementation italienne en matière d'intervention linguistique sont contenues dans les documents suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> – Décret présidentiel n° 394 du 31 août 1999, art. 45, Lignes directrices sur l'accueil et l'inclusion des élèves étrangers 2006 et 2014, Directive du 27 décembre 2012, – Circulaire ministérielle n° 8 du 6 mars 2013
------------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> – les récentes "Lignes directrices interculturelles. Idées et propositions pour l'intégration des élèves issus de la migration" Source : https://www.integrazionemigranti.gov.it/AnteprimaPDF.aspx?id=3392
A l'échelle de la région participant au projet ALTA	<p>On applique dans les écoles les lignes directrices nationales et on développe, le cas échéant, des projets locaux à l'intérieur de chaque établissement scolaire en fonction des besoins.</p> <p>Actuellement la priorité 2022-2023 et 2023-2024 est représentée par l'intégration d'élèves ukrainiens, pour laquelle a été élaboré un projet spécifique, une recherche-action intitulée "Basilicata fa Scuola", sur l'intégration des élèves ukrainiens dans les écoles de la région. Quatre-vingt-cinq élèves ukrainiens sont inscrits dans des écoles de tous niveaux dans la province de Potenza. La majorité d'entre eux, soit 40 unités c'est-à-dire le 47 %, sont inscrits à l'école primaire, 19 à l'école maternelle, 16 au collège et 10 au lycée.</p> <p>Toutefois, environ 200 enfants (y compris les enfants d'âge préscolaire) ne sont toujours pas scolarisés dans la province de Potenza.</p> <p>Suivi des élèves ukrainiens exilés dans les écoles de Basilicate (source de données : UNICEF Basilicate, 2022) :</p> <p>Dans la province de Potenza, le nombre d'élèves ukrainiens placés dans des écoles est passé de 85 à 138, soit une augmentation de + 53 ; les écoles d'accueil sont passées de 35 à 42, soit une augmentation de + 7. Dans la province de Matera, le nombre d'élèves ukrainiens est passé de 44 à 56, soit une augmentation de + 12 ; le nombre d'écoles d'accueil est passé de 15 à 20, soit une augmentation de + 5.</p> <p>En résumé, en Basilicate, le nombre d'élèves ukrainiens est passé de 131 à 194, soit une augmentation de + 63 ; le nombre d'écoles d'accueil est passé de 50 à 62, soit une augmentation de + 12.</p>
NOTES	

La formation des enseignants / formation de formateurs

Formation initiale des enseignants	<p>En 2016, la profession d'enseignant d'italien aux étrangers a été officiellement reconnue avec la création de la classe A023, une nouvelle classe de concours pour l'enseignement de l'italien aux étrangers dans les écoles publiques, destinée aux apprenants d'italien comme deuxième langue. La classe de concours A023 est la classe d'enseignement de l'italien aux étrangers (allophones).</p> <p>Types de diplômes admis comme titres d'admission au titre A023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Diplômes de l'ancienne école : diplômes en littérature ; matières littéraires ; langue et culture italiennes ; langues et littératures étrangères.
------------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Diplômes spécialisés : LS 16 - Philologie moderne ; LS 40 - Langue et culture italiennes ; LS 43 - Langues étrangères pour la communication internationale ; LS 44 - Linguistique. - Maîtrises : LM 14 - philologie moderne ; LM 38 - langues vivantes pour la communication et la coopération internationale ; LM 39 - linguistique ; LM 85-bis - sciences de l'éducation primaire (uniquement pour les laboratoires des écoles maternelles et primaires). <p>Pour enseigner dans le système scolaire public et participer aux concours A023, il est nécessaire d'obtenir un diplôme de spécialisation, qui consiste presque toujours en des certifications glottodidactiques de deuxième niveau (Cedils, Dils-PG II et Ditals II).</p>
Formation continue des enseignants	<p>Plan de formation continue des enseignants Note DGPER n. 45528 du 22.12.2022 : action Pratiques éducatives inclusives concernant aussi les élèves nouvellement arrivés.</p> <p>Les universités italiennes proposent des cours de troisième cycle/master qui offrent une formation sur des sujets émergents dans le domaine de l'enseignement des langues (langues étrangères et italien comme langue étrangère/seconde).</p>
Formation de formateurs	<p>Le secteur de la formation des formateurs des enseignants impliqués dans les parcours d'intégration des élèves alloglottes est développé dans les Universités pour étrangers, notamment dans L'Università per Stranieri di Siena, Centro Ditals :</p> <p>https://ditals.unistrasi.it/49/75/Formazione_per_Formatori_DITALS.htm</p>
NOTES	<p>Actuellement, cette classe de concours est présente dans tous les centres de formation pour adultes (CPIA) qui mettent en place des cours d'éducation de premier niveau, des cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue italienne pour les étrangers, des cours d'éducation de deuxième niveau (lycée technique, professionnel et artistique). En particulier, les cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue italienne pour adultes étrangers visent l'obtention d'une qualification certifiant l'atteinte d'un niveau de connaissance de la langue italienne non inférieur au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, établi par le Conseil de l'Europe.</p>

Besoins et propositions

Quels besoins sont présents, auxquels le projet ALTA pourrait répondre?	<p>L'enseignement de l'italien L2 requiert des connaissances, des aptitudes et des compétences spécialisées, qui s'acquièrent par le biais d'une formation universitaire et postuniversitaire spécifique et d'une pratique professionnelle dans ce domaine.</p> <p>Dans de nombreuses universités, il est possible d'obtenir un master en enseignement de l'italien comme deuxième langue, mais uniquement pour enseigner dans les écoles secondaires de première et deuxième années.</p> <p>Le projet ALTA en Basilicate vise à combler cette "lacune" dans la formation initiale des enseignants des écoles maternelles et primaires et à promouvoir le</p>
---	---

	développement des compétences linguistiques, pédagogiques, méthodologiques et interculturelles nécessaires pour enseigner l'italien à des locuteurs non natifs dans les segments de 3 à 6 ans et de 5 à 11 ans.
Propositions dans le cadre du projet	Développer des dispositifs de formation des enseignants et des outils didactiques pilotes innovant à utiliser dans les classes du système scolaire obligatoire.